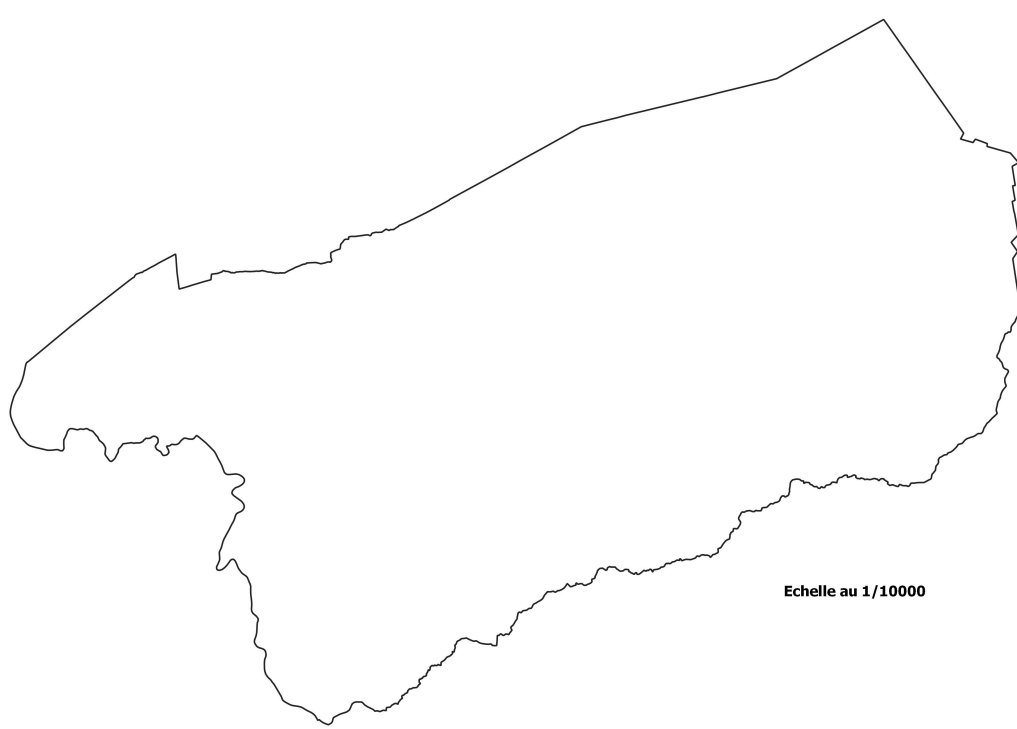




Plan Local d'Urbanisme

Ville de BIGANOS (33380)



Pièce n°5 : Documents graphiques

REVISION DU PLU : prescrite le 24 juin 2014
PROJET ARRETE : le 3 avril 2019
PLU APPROUVE : le 5 Juillet 2021



Liste des emplacements réservés pour voies et ouvrages publics			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Aménagement d'un espace public devant le Centre Culturel	Commune	1047,85
2	Aménagement d'un gratoire "Aux Argentières"	Commune	1927,53
3	Aménagement d'un parking pour le cimetière	Commune	2768,68
4	Aménagement d'un accès à la zone 2AU de Marache	Commune	651,41
5	Intégration du réseau hydraulique de surface (fossés, noues) dans le domaine public pour faciliter son entretien	Commune	2338,18
6	Aménagement d'un espace public paysager à Mauret	Commune	943,1
7	Agrandissement du Centre de Loisirs Sans Hébergement	Commune	41587,31
8	Création d'une liaison douce entre la piste forestière intercommunale et Vigneau	Commune	1424,02
9	Création d'un nouvel équipement collectif à côté de la mairie	Commune	483,26
10	Aménagement d'un gratoire à l'intersection entre l'Avenue de la Côte d'Argent et la piste cyclable intercommunale	Commune	1550,5
11	Aménagement d'un carrefour entre la RD3 et la rue de Tagon	Commune	1236,81
12	Création d'un équipement intercommunal	COBAN	18455,63
13	Bassin de rétention d'eau pluvial à ciel ouvert	Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon	81306,66
Liste des emplacements réservés pour mixité sociale			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
A	Emplacement réservé n°A : Réhabilitation du bâtiment du SDS pour création de logements sociaux	Commune	1754,33

INTITULE DES ZONES

Zones urbaines (U)

- 2AUg
- 2AUh
- 2AUm
- 2AUy
- A
- AS
- N
- Nd
- NG
- NL
- NP
- NQ
- NS
- UD
- UOH
- UA
- UAp
- UAz
- UAz1
- UAz2
- UB
- UC
- UCa*
- UCb
- UCc
- UDT
- UDTO
- UE
- UI
- UK
- UY et UY*

Zones naturelles et forestières (N)

- N
- Nd
- NG
- NL
- NP
- NQ
- NS

Zones à urbaniser (AU)

- 2AU
- 2AUy

Zone agricole (A)

- A
- AS

DISPOSITIONS ET SERVITUDES COMPLEMENTAIRES AUX ZONES

- Risque feu de forêt : Zone de danger d'alea fort inconstructible (PPRIF)
- Zone soumise au risque inondation (débordement de la Leyre)
- Canalisation de gaz (installation)
- Canalisation de gaz (servitude)
- Emplacement réservé pour voies et ouvrages publics (au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé en vue de la réalisation de logements sociaux (au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Espace Boisé Classé (au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme)

Eléments à protéger au titre de l'inventaire du patrimoine d'intérêt local

- Ensemble paysager protégé (au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Patrimoine bâti protégé (au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

DONNEES INFORMATIVES

- Limite des espaces proches du rivage (définie au titre de la loi Littoral)
- Zonages archéologiques (au titre de l'article L.622-5 du Code du Patrimoine)
- Zone de bruit le long du réseau routier (au titre des articles L.571-9 et L.571-10 du Code de l'Environnement)
- Zone de bruit le long des voies ferrées (au titre des articles L.571-9 et L.571-10 du Code de l'Environnement)
- Itinéraires du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) (au titre des articles L.571-9 et L.361-1 du Code de l'Environnement)

AUTRES INFORMATIONS

- Constructions en cours ou permis de construire accordés

